

**AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2015**

---

**Facilité Multi-Tranches**

**Inde**

**République de l'Inde**

Le Conseil d'administration de l'Agence française de développement :

- 1) autorise la Directrice Générale de l'Agence française de développement à signer l'accord-cadre portant sur la mise en place d'une ligne de crédit non confirmée (ci-après « l'Accord-Cadre Multi-Tranches ») avec la République de l'Inde aux conditions suivantes :
  - Objet : Programme d'eau et d'assainissement du District de Pondichéry
  - Montant : 200 millions d'euros maximum
  - Durée : 3 ans à compter de la signature de l'Accord-Cadre Multi-Tranches
- 2) autorise la Directrice Générale de l'Agence française de développement à consentir un prêt d'un montant de 65 millions d'euros au titre de cet Accord-Cadre Multi-Tranches aux conditions décrites dans la résolution jointe aux présentes ;
- 3) autorise la Directrice Générale de l'Agence française de développement à consentir les prêts suivants au titre de cet Accord-Cadre Multi-Tranches, sous réserve de rendre compte de ces octrois au Conseil d'administration de l'Agence française de développement ;
- 4) La présente délégation est consentie avec faculté de subdéléguer.

CIN 1078  
Bénéficiaire 502774

*J. Rivier*  
Vu et certifié conforme <sup>RP</sup>